

## **BENOIT CHARETTE S'IMPLIQUE POUR L'ÉGLISE ET L'HÔPITAL**

---

Saint-Eustache, le 20 janvier 2009 – Deux dossiers prioritaires occupent actuellement l'attention du député Benoit Charette, en l'occurrence l'église Saint-Eustache et l'Hôpital Saint-Eustache.

### **Église Saint-Eustache**

Le député de Deux-Montagnes se montre préoccupé de la volonté annoncée de la Paroisse Saint-Eustache de donner l'église historique. « Je comprends qu'il s'agit surtout d'un cri du cœur et d'un appel à tous pour une prise de conscience urgente face aux difficultés financières reliées à la mise à niveau et à l'entretien de l'église. Je participe aujourd'hui à une rencontre avec d'autres intervenants du milieu afin d'examiner divers scénarios », a déclaré M. Charette.

Il s'est en outre engagé à travailler énergiquement pour sauver l'église Saint-Eustache. « Ce lieu dépasse le culte religieux. C'est un bâtiment important dans l'histoire de notre nation, qui témoigne de la lutte de nos ancêtres pour un gouvernement responsable et qui marque le début de vaines tentatives pour assimiler les francophones comme le recommandait Durham. Je souhaiterais un peu plus de sensibilité à cet égard de la part du gouvernement du Québec, surtout de la ministre de la Culture, qui ne doit pas en faire une simple question d'admissibilité à des subventions, mais bien un dossier prioritaire parmi ceux de notre riche patrimoine bâti. Je compte bien intervenir auprès d'elle », a assuré le député de Deux-Montagnes.

### **Hôpital Saint-Eustache**

Aussi, comme il s'était engagé à le faire en campagne électorale, M. Charette a rencontré la direction du CSSS du Lac-des-Deux-Montagnes pour faire le point sur l'Hôpital Saint-Eustache lundi dernier.

Ainsi, le député a appris que durant la récente période des Fêtes, près de 60% des patients sur civière à l'urgence étaient âgés de plus de 65 ans. « C'est le symptôme d'un réseau à restructurer pour améliorer les soins et les services à domicile pour les aînés. Malheureusement, plusieurs d'entre eux n'ont d'autre choix que d'être admis à l'urgence, dont la mission première n'est pas de traiter pareils cas », a déploré Benoit Charette.

C'est pourquoi il recommande de faire appel aux partenaires du milieu pour répondre à la demande. « Je me suis proposé auprès du CSSS comme facilitateur dans ce partenariat. Je connais bien les organismes de la région et j'estime qu'une convergence de nos actions pour une même clientèle ne peut qu'être gagnante », a-t-il dit.

En outre, la direction du CSSS a relevé que le personnel requis pour répondre à la demande faisait toujours défaut, quoique la mise en place de quatre Groupes de médecine de famille et l'autorisation de vingt nouveaux postes en médecine dans les Laurentides, en vertu du Plan régional d'effectifs médicaux, devraient progressivement améliorer quelque peu la situation.

« Je constate que Québec tarde à reconnaître l'ampleur du problème et l'envergure de notre région. Notre hôpital dessert 150 000 citoyennes et citoyens des Basses-Laurentides et accueille annuellement 50 000 patients. C'est plus que l'urgence de l'Hôpital du Sacré-Cœur et autant que celle de l'Hôpital de Saint-Jérôme qui, par son statut d'hôpital régional, dispose de meilleures ressources que celui de Saint-Eustache », a souligné le député de Deux-Montagnes.

Il a proposé d'implanter une Unité de médecine familiale (UMF) pour augmenter le nombre de médecins à l'Hôpital Saint-Eustache. « Les UMF ont pour vocation première l'enseignement de la médecine familiale aux résidents en médecine familiale. Pendant ces deux ans de formation, les résidents effectuent des stages autant à l'hôpital qu'au bureau. Ils sont sous la supervision immédiate de médecins gradués. Ainsi, il faut relever le défi de garder ces nouveaux médecins parmi nos rangs quand ils terminent leur formation au sein de l'UMF. Nous disposerions ainsi d'un bel outil de formation, de développement et d'attraction pour combler nos besoins sur un horizon réaliste », a fait valoir Benoit Charette.

Le député a discuté de l'ensemble du dossier la semaine dernière avec le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Yves Bolduc. Ils ont convenu d'en reparler prochainement, mais M. Charette entend le talonner. « Nous nous réjouissons du début de l'agrandissement de l'hôpital, mais M. Bolduc doit reconnaître que les retards indus ont repoussé celui de l'urgence. Souhaitons que ces travaux s'amorcent plus rapidement que ceux actuellement en cours », a conclu M. Charette.

-30-

Renseignements : Benoit Charette  
450 623-4963